

**Le soldat et le citoyen.  
Quelles évolutions du rôle des armées professionnelles ?**

**13-14 décembre 2017**

**Colloque annuel de l'Association pour les Etudes sur la Guerre et la  
Stratégie (AEGES)**

Avec le soutien du Centre Européen de Sociologie et de Science Politique  
(CESSP) et de la Chaire grands enjeux stratégiques contemporains de  
l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Appel à communications**

L'originalité de ce colloque repose sur la volonté de saisir la transformation du rôle des organisations militaires non pas à partir de l'instabilité internationale mais de l'évolution des sociétés contemporaines. Si au plan analytique les deux niveaux sont inextricablement liés, c'est l'environnement social des organisations militaires qui constitue le centre de gravité de cet appel à communications. Autrement dit, au-delà du « retour de la guerre », acté ces deux dernières années dans la plupart des discours politiques, c'est bien le « retour des militaires » dans le paysage sociopolitique quotidien que nous souhaitons questionner.

Si les militaires n'ont jamais vraiment quitté la société, on note toutefois que près de vingt ans après la mise en œuvre des réformes de professionnalisation en France, et à l'heure de la réouverture des débats sur l'opportunité du renforcement du service civique, le problème de la consolidation du lien Armée/Nation se pose avec acuité dans le cadre antiterroriste actuel. Ce « retour » ne saurait être réduit aux circonstances sécuritaires ; il est plus fondamentalement le résultat de la sédimentation de plusieurs décennies de réformes des appareils militaires dans la plupart des Etats modernes. Du déclin précoce de l'armée de masse au Royaume-Uni dès 1962 et aux Etats-Unis en 1973, à l'abandon progressif du modèle de l'armée mixte au profit de la professionnalisation dans la plupart des Etats d'Europe occidentale au lendemain de la chute du mur de Berlin, le phénomène est désormais mondial. Les effets de ces processus sont loin d'être anodins : ils touchent certes à la question de l'efficacité de l'appareil militaire à l'aune d'une très nette transformation des défis sécuritaires mais également à celle du contrôle politique des forces armées. Certains craignent que l'abandon de la conscription éloigne les armées professionnelles de l'idéal du

soldat-citoyen prenant les armes pour sauver la patrie assiégée et, en conséquence, la fin d'une « sociabilité de caserne » qui constituait un passage incontournable de la citoyenneté républicaine. D'autres voient en la professionnalisation une implacable logique d'adaptation à la complexité des menaces et à l'insuffisance de la dissuasion nucléaire dans le monde de l'après-guerre froide : peut-être même peut-elle être également un vecteur de consolidation des relations entre l'armée et son environnement politique, social, administratif, économique et technologique.

En France, la multiplication des attaques sur le sol national, la prolongation de l'état d'urgence, la quasi-unanimité entre candidats à la présidentielle sur la nécessité d'un renforcement des formes du service civique, la désinhibition de la prise de parole publique des cadres militaires sur des enjeux de société, les campagnes de communication audiovisuelle de l'armée de terre mélangeant coucher de soleil malien et gare francilienne ainsi que la forte côte de popularité des militaires - à rebours d'une perte de prestige généralisée des corps en uniforme - sont autant d'indices cruciaux d'une transformation du rôle des forces armées à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Se pose également la question des similarités et différences dans les évolutions du rôle des armées contemporaines dans différents pays et aires géographiques. C'est pourquoi la dimension comparative et les notions d'échanges transnationaux et de convergences (ou divergences) internationales dans les modèles d'armées semblent particulièrement porteuses sur ces questions.

Le colloque annuel de l'AEGES a pour vocation de réunir et faire discuter chercheur.e.s en sciences sociales et praticien.ne.s des armées et de la sécurité au sens large. Les propositions de communication ne doivent pas excéder deux pages et sont à **envoyer à l'adresse [aeges.asso@gmail.com](mailto:aeges.asso@gmail.com) avant le 15 septembre 2017.**

Elles devront mentionner de préférence l'axe prioritaire dans lequel elles s'insèrent :

### **1) Normes, technologies et identités professionnelles**

Dans un champ de la défense dilaté en champ de la sécurité, incluant de nouveaux acteurs et redessinant les frontières et les statuts entre groupes professionnels, cet axe interroge l'impact de l'émergence de nouvelles normes et technologies de travail sur l'identité militaire. Comment les cadres - en particulier ceux des services dédiés de l'armée dans le soutien et la logistique - retraduisent-ils les injonctions managériales d'efficacité fonctionnelle et budgétaire ? Comment évaluer les conséquences de l'externalisation et de la privatisation de certaines activités sur le « cœur de métier » et mesurer la généralisation des technologies de contrôle et de surveillance sur les relations interprofessionnelles avec d'autres groupes d'acteurs (diplomates, universitaires, industriels, humanitaires, policiers, fonctionnaires internationaux...) ? Par ailleurs, quels effets ont les acteurs internationaux, par exemple dans le cadre des Réformes du secteur de sécurité (RSS) sur les modèles d'armées développés dans les sociétés post-conflit ou postrévolutionnaires ? Quels sont les modalités et les effets des missions de formation déployées à l'étranger ? Entraînent-elles une forme de standardisation du métier de militaire au plan international ?

### **2) Marché du travail, ressources humaines et vocation**

Cet axe vise à comprendre comment l'évolution du marché du travail - et notamment les enjeux de salarisation, de flexibilité et de féminisation - affecte la vocation militaire à tous les

niveaux hiérarchiques. Comment cohabitent aujourd'hui les figures de leader, chef charismatique bénéficiant de la légitimité du combattant, et du manager, autorité jouissant de qualifications techniques ? Au niveau des ressources humaines, comment ont évolué les dispositifs institutionnels de communication, de recrutement, de qualification, de fidélisation et de reconversion des militaires du rang et des cadres ? Comment sont posés et gérés les problèmes liés aux discriminations sociales, raciales et sexuelles en milieux militaires ?

### **3) Citoyenneté, politisation et contrôle démocratique**

Alors que se multiplient les manifestations de corps en uniforme liés à la sécurité (douaniers, policiers, militaires), il s'agit de saisir l'impact de la professionnalisation sur les formes d'engagements et de mobilisations des militaires en termes militants, syndicaux et politiques. Dans un milieu professionnel encore régi par certaines normes quant aux prises de parole publique (droit de réserve, de grève, de représentation syndicale, d'éligibilité...), quels sont les vecteurs mobilisés pour se faire entendre ? A l'image du foisonnement de blogs, de forums et d'associations « mili » de plus en plus nombreuses sur la toile, assiste-t-on à une numérisation des formes de contestations et de résistances ? De quels moyens disposent en retour les autorités politiques pour contrôler ou tout au moins, circonscrire ces prises de position et de parole ? Qu'est-ce que l'évolution des relations politico-militaires nous donne à voir de l'exercice du contrôle démocratique des forces armées en contexte anti-terroriste ?

### **4) « Au contact » : rapports aux territoires et aux populations**

Le caractère populo-centré des interventions modernes est un principe acquis depuis plusieurs décennies. Que l'on qualifie ces interventions de maintien de la paix, de stabilisation et/ou de contre-insurrection, leur succès reste corrélé à l'acceptation locale de la force armée. Par ailleurs, la question de la territorialité revient elle aussi de façon récurrente. Quelles sont les dimensions politiques, administratives et économiques du rôle des unités militaires projetées sur les zones de conflit en l'absence de cadre institutionnel ou légal ? Comment évolue cette double question du rapport aux territoires et aux populations dans le cadre de l'opération Sentinelle par exemple, c'est-à-dire au cœur des centres urbains et au contact des populations nationales ? En quoi la dimension anti-terroriste entraîne-t-elle une judiciarisation des activités militaires et inversement, une militarisation des activités policières ? Y a-t-il une forme de continuité des techniques professionnelles à l'intérieur et à l'extérieur des frontières ? Les comparaisons internationales, notamment celles incluant des cas non-occidentaux, sont les bienvenues pour repenser ce qui est souvent considéré comme un continuum défense-sécurité.

**Comité d'organisation** : Grégory Daho, Delphine Deschaux-Dutard, Julian Fernandez, Catherine Hoeffler, Sonia Le Gouriellec, Alice Pannier, Olivier Schmitt

**Comité scientifique** : Thierry Balzacq, Hervé Drévilon, Ninon Grangé, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, Jean Joana, Frédéric Mérand, Frédéric Ramel

### **Calendrier**

- Date limite d'envoi des propositions de communication : 15 septembre 2017
- Sélection des communications retenus : 15 octobre 2017
- Date limite d'envoi des communications : 25 novembre 2017
- Colloque : 13-14 décembre 2017